

Faits saillants

2025



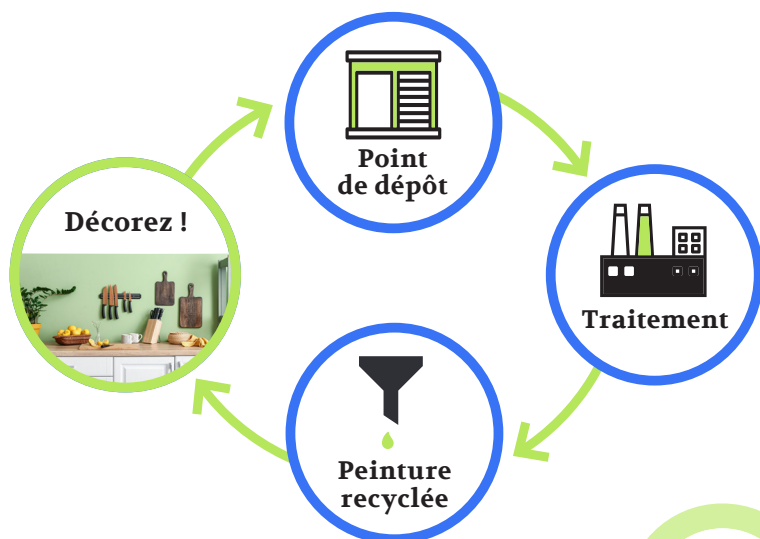
éco-peinture

Société québécoise de gestion écologique de la peinture

Comment ça se recycle ?

Une fois que les contenants de peinture sont déposés dans un point de dépôt, ils sont acheminés à l'usine de Laurentide Environnement à Shawinigan.

Les peintures sont alors triées par couleur, transférées et mélangées dans de grandes cuves, avant d'être traitées et filtrées. Elles sont ensuite mises en marché sous la marque de commerce Boomerang.



Localisation des points de dépôt et des services de collecte

Nous avons près de 1200 points de dépôt aux quatre coins de la province, mais les citoyens doivent s'informer directement auprès d'eux afin de valider leurs heures d'ouverture et leur procédure de collecte.

Cliquez ici pour consulter notre **localisateur de points de dépôt**

Un service personnalisé est également offert aux différents ICI désirant se départir adéquatement de leurs produits visés par la réglementation. Il est possible de remplir un formulaire sur notre site pour se prévaloir de ce service.

Cliquez ici pour soumettre une **demande pour un ICI**

59
membres

Au 31 décembre 2025, Éco-Peinture regroupait 59 entreprises membres qui constituent la presque totalité des détaillants, des détenteurs de marque et des fabricants qui procèdent à la mise en marché de la peinture au Québec.

Produits visés par le programme d'Éco-Peinture

Les produits acceptés par notre programme de récupération sont les peintures mises sur le marché dans des contenants dont le volume est d'au moins 100 ml et d'au plus 25 litres ainsi que ces contenants, à l'exception des peintures conçues et destinées à être utilisées exclusivement en milieu industriel ou pour un usage artistique. Ils sont divisés en deux sous-catégories :

Sous-catégorie 1

Peinture au latex et tous les autres types de peintures visées, à l'exception des peintures en aérosols.

Sous-catégorie 2

Les peintures en aérosols et leurs contenants, sans égard à l'usage, ainsi que les contenants de toutes sortes utilisés pour la mise en marché des produits visés de la sous-catégorie 1.



Peintures résidentielles



Peintures en aérosol



Teintures résidentielles



Protecteurs résidentiels



Contenants de peinture et aérosols vides

Pour plus de détails, consultez le **Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises.**

Activités d'information, de sensibilisation et d'éducation

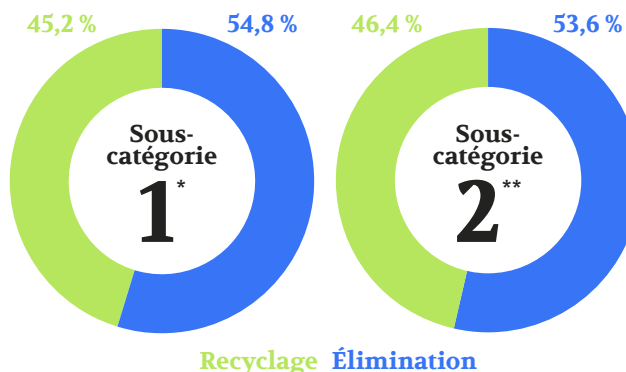
En 2025, nous avons maximisé la portée de notre nouvelle capsule vidéo et de notre message de sensibilisation avec une intégration média sur les chaînes de télévision de Quebecor. Ces efforts ont été combinés avec des investissements numériques afin de faire rayonner nos contenus et optimiser la portée de notre localisateur de points de dépôt.

Nous avons également renforcé notre présence sur le terrain via différents événements auprès de nos partenaires et du grand public. En plus de procéder à la mise à jour et la réimpression d'outils existants.



Proportion des matières récupérées

ayant été réemployées, recyclées, utilisées à des fins de valorisation énergétique, autrement valorisées, entreposées ou éliminées



Coûts afférents et revenus

En 2025, Éco-Peinture a généré **10 777 000 \$** via les **écofrais** perçus chez nos membres. Les coûts du programme furent de 10 507 000 \$.

Frais écologiques au 31 décembre 2025

0,45 \$	100 ml – 1 L
1,00 \$	1,01 L – 7,5 L
2,45 \$	7,51 L – 25 L
0,29 \$	Aérosols



Taux de récupération atteints en 2025

	Quantités mises sur le marché	Peinture potentiellement récupérable	Taux minimaux prescrits	Quantités pour atteinte du taux minimum	Quantités récupérées	Taux atteints
Sous-catégorie 1	54 510 023	3 913 820	75 %	2 935 365	3 500 052	89,4 %
Sous-catégorie 2	3 925 844	3 925 844	35 %	1 374 045	2 098 220	53,4 %

Quantités en kilogrammes

* Avec l'entrée en vigueur il y a quelques années de la nouvelle exigence afin de réduire les COV dans les peintures mises en marché, l'industrie a été obligée de revoir la formulation de ses produits. Ce choix a eu pour conséquence de diminuer la résistance au gel des peintures en hiver et de générer une plus grande quantité de peinture qui n'est pas récupérable et qui doit être rejetée.

** Le problème mondial concernant le recyclage des plastiques a amené notre fournisseur de services à devoir envoyer à l'élimination une grande partie des contenants de plastique. Des recherches constantes sont effectuées pour trouver des solutions afin d'éviter l'élimination des peintures et de leurs contenants.

